



Société pour l'Ordinateur et les Férus de Technique

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2024

Lieu : Trélex, salle informatique

Heure : 20h00

Personnes présentes : 24

Personnes excusées : 9

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 mai 2023
3. Rapport du président
4. Approbation des comptes 2023
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes et décharge au comité
5. Fixation des cotisations
6. Election du comité
7. Election de deux vérificateurs des comptes
8. Propositions du comité
9. Propositions individuelles
10. Divers

1. **Accueil et bienvenue** : Geneviève souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. **Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 mai 2023** ,qui pouvait être consulté sur le site. Il est approuvé à la majorité.

3. **Rapport du président** : le président Jean-Marc rappelle que le club ne doit pas se résumer à une équipe qui accepte de se déplacer pour les dépannages à des prix plus que compétitifs. Dans l'immédiat, les activités se poursuivent et une décision devra être prise à la fin de cette année. Une assemblée extraordinaire pourrait être convoquée pour décider de la survie du club. Ce sont toujours les mêmes membres qui participent aux activités préparées par le président : soirées/après-midi à thème et soirées cinéma. Seules 6-7 personnes viennent se former, cela veut-il dire que les autres ont plein de connaissances qu'elles ne partagent pas ? Selon les cotisations rentrées, il y a 68 membres individuels et 13 familles. Ce nombre est très loin des 300 membres dans le passé. Cette constatation amène la question : à quoi sert un club informatique aujourd'hui ? La réponse du président est : à former et informer sur les nouveautés. A sa création, il y a 33 ans, tout était nouveau dans le domaine de l'informatique. Il fallait tout apprendre. En 30 ans, il y a eu beaucoup d'évolution. Les risques sont beaucoup liés au web, au traçage, aux envois de pub. Une décision quant à l'avenir du club devra être prise à la fin de cette année.

4. **Approbation des comptes 2023**

- a. **Présentation des comptes.** René présente le compte d'exploitation. Il est à relever que les recettes de CHF 5'525.00 ne couvrent plus que la moitié des dépenses qui sont principalement dues au loyer, aux cours informatiques, au raccordement internet CHF 10'647,81. Les coûts sont supérieurs aux rentrées. En 2023, il y avait 104 cotisants, il n'y en a plus que 77 en 2024. Actuellement les réserves sont de CHF 39'400.00.

Malou Zehnder fait remarquer que la soirée du 30^{ème} a plombé les comptes 2022. Ce à quoi, il faut bien répondre que s'il y a eu une dépense de plus de CHF 6'000.00, ce n'est malheureusement pas la cause du manque de rentrées du club. Les membres du club sont vieillissants, moins intéressés par l'informatique. Même pour les sorties, les membres participent peu. Qu'est-ce qui pourrait attirer, intéresser les jeunes et les faire rejoindre le club Soft ?

- b. Rapport des vérificateurs des comptes : Monique Fontaine lit le rapport qu'elle a rédigé. Elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité. Elle remercie le caissier pour son excellent travail. Edith Dufour s'étonne que le rapport ne fasse mention que d'une seule vérificatrice, alors que les statuts demandent deux vérificateurs.
- c. Approbation des comptes et décharge au comité : les comptes sont acceptés à la majorité sans avis contraire.

5. **Fixation des cotisations** : la proposition est de maintenir CHF 50.00 pour les membres individuels et CHF 75.00 pour les familles. L'assemblée accepte.

6. **Election du comité** : le comité est démissionnaire, mais accepte de se représenter dans son ensemble. Le comité est réélu.

7. **Election de deux vérificateurs des comptes** : Monique Bezençon et Monique Fontaine se représentent, elles sont élues. Aucun membre ne se présente comme suppléant.

8. **Propositions du comité** : Geneviève se dit prête à organiser une rencontre festive, mais ne va pas relancer les membres pour qu'ils participent. Il est décidé de mettre sur pied un repas un samedi à midi puisqu'il semble que cette proposition convient à une majorité.

9. **Propositions individuelles** : Edith Dufour demande que la liste des techniciens soit mise à jour et envoyée aux membres du club. Cette liste sera envoyée par mail.

10. **Divers** : il n'y en a pas.

Un apéritif est servi à l'issue de l'assemblée. Merci à Geneviève pour son organisation.